

1105283201

DATE DEPOT :	2011-06-01
NUMERO DE DEPOT :	2011R053220
N° GESTION :	2010B15034
N° SIREN :	589803261
DENOMINATION :	TECHNIP
ADRESSE :	89 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE-75116 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/04/28
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

Copie certifiée conforme
Paris, le

Technip

EC 23-11-11
MB

EC 23-11-11
EC

TECHNIP
Société Anonyme au capital de 84 065 130,90 €
Siège social : 89 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
RCS Paris 589 803 261
RCS 350 34

P. PICARD
Secrétaire du Conseil

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 AVRIL 2011

EXTRAIT DU

PROCES VERBAL

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
R
- 1 JUIN 2011
53220
N° DE DÉPOT

L'an deux mille onze,

le 28 avril à 15 heures,

les actionnaires de TECHNIP, société anonyme au capital de 84 228 510,25 euros, divisé en 110 463 620 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, dans l'Amphithéâtre Havane, au Palais des Congrès de Paris, 2 place de la Porte Maillot 75017 PARIS, sur convocation du Conseil d'Administration, suivant avis préalable paru dans le BALO du 23 mars 2011 et avis de convocation paru dans les « Petites Affiches » et au BALO, en date du 11 avril 2011, ainsi que par lettre adressée le 8 avril 2011 à tous les titulaires d'actions nominatives à cette date.

Une feuille de présence a été établie, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par M. Thierry PILENKO, Président du Conseil d'Administration.

M. Olivier APPERT et Mme Emilie BRUNET les deux actionnaires présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Patrick PICARD est désigné comme secrétaire.

Le tout conformément à l'article 23 des statuts.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les 1 369 actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent 66 770 773. actions, donnant droit à 71 905 583 voix, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que M. ZANOUDA, représentant le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT et AUTRES et M. Edouard SATTLER, représentant le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaires aux Comptes de la société, régulièrement convoqués, sont présents.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

.....

Technip

DIXIEME RESOLUTION

Nomination en tant qu'administrateur de C. Maury DEVINE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en tant qu'administrateur C. Maury DEVINE pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée par 71 317 166 voix pour, 576 984 voix contre et 11 433 abstentions.

ONZIEME RESOLUTION

Nomination en tant qu'administrateur de Leticia COSTA

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en tant qu'administrateur Leticia COSTA pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée par 71 316 317 voix pour, 578 159 voix contre et 11 107 abstentions.

.....

VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées mixtes, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal aux fins d'effectuer ou faire effectuer toutes formalités légales de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par 71 885 809 voix pour, 5 025 voix contre et 14 749 abstentions.

.....